

Ostéopathe

RNCP7441 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	331
Code(s) ROME	J1404
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/07/2011

Certificateur(s)

Réseau National de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie - Collège d'ostéopathie de Provence (COP)

<http://www.copr.com>

CIDO

Institut toulousain d'ostéopathie

Réseau des Grandes Ecoles d'ostéopathie (RGEO) - Institut des Hautes Etudes Ostéopathiques (IDHEO)

Réseau National de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie - Centre International d'Ostéopathie (CIDO)

<http://www.cido.fr>

Réseau National de l'Enseignement Supérieur en Ostéopathie - Institut Des Hautes Etudes Ostéopathiques (IDHEO)

<http://www.idheo.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

L'Ostéopathe est un praticien qui diagnostique, prévient et soigne les troubles fonctionnels de l'enfant, de l'adulte et des personnes âgées par des manipulations et mobilisations manuelles et externes, non forcées. Il ne prend pas en charge les pathologies organiques qui nécessitent une intervention thérapeutique médicale, chirurgicale, médicamenteuse ou par agents physiques.

L'ostéopathe peut dans certains cas participer aux actions d'enseignement ou de recherche.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Principales capacités attestées: - Informer le patient sur les traitements à mener, les effets et conséquences attendus,

- Recueillir le consentement du patient,
- Communiquer avec d'autres professionnels de santé,
- Réorienter le patient, si nécessaire, vers un professionnel adapté,
- Respecter la réglementation en vigueur,
- Décider de la pertinence d'une prise en charge en fonction du rapport bénéfice/tolérance,
- Assurer un suivi adapté du patient.

Principales compétences attestées :

- Mener un bilan statique et dynamique du patient,
- Poser un diagnostic ostéopathique en tenant compte du contexte médical de la prise en charge du patient,
- Elaborer un raisonnement systémique clinique et étiologique,
- Appliquer les techniques de la manière la plus appropriée,
- Savoir prodiguer des conseils adaptés d'hygiène de vie.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les ostéopathes exercent essentiellement à titre libéral, soit individuellement, soit au sein d'une société (société civile professionnelle, société d'exercice libéral, etc.). Souvent les nouveaux diplômés commencent par un poste de remplaçant dans un cabinet ou dans un établissement de santé, ou bien par un poste d'assistant dans un cabinet. Les postes salariés se retrouvent dans l'enseignement, les clubs sportifs et les établissements de soins.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Ostéopathe libéral, salarié dans l'enseignement, les clubs sportifs et les établissements de soins, Ostéopathe consultant.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Profession réglementée selon l'article 75 de la Loi 2002-303 et ses décrets 2007-435 et 2007-437.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	2 200 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en services aux personnes (51 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	6 236
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	V3X80 — Autres professionnels para-médicaux

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Unité A, composition du Jury : •Le tuteur du projet de recherche, ostéopathe.

- Deux lecteurs ostéopathes enseignants et/ou à compétence scientifique.

Unité B, composition du Jury :

- Deux jurés internes à l'établissement, ostéopathes enseignants depuis plus de deux ans, dont au moins un diplômé depuis plus de quatre ans.

Unité C, composition du Jury :

- Un juré interne, ostéopathe enseignant depuis plus de deux ans, diplômé depuis plus de quatre ans.
- Un juré externe, praticien exclusif depuis plus de cinq ans.

Ainsi, 50% du jury est composé de personnes extérieures à l'autorité délivrant la certification.

Le jury de supervision des examens est composé d'un professionnel désigné par le RGEO.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury de validation est nommé par le chef d'établissement. Il est composé de 3 enseignants chercheurs et de 2

ostéopathes possédant une expérience professionnelle de plus de 5 ans. Le chef d'établissement s'assure que la représentation de femmes et d'hommes est équilibrée au sein du jury.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/07/2011

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP6999

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP11938

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

lke@ceeso.com mbr@ceeso.com

courrier@cido.fr

mc@copr.com

info@idheo.com

<http://www.idheo.com>

<http://www.ceeso.com>

<http://www.cido.fr>

<http://www.copr.com>

<http://www.rgeo.org>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/7441/>